



**HAL**  
open science

## L'Éducation nationale, acteur du développement local

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. L'Éducation nationale, acteur du développement local. Territoire, formation, développement, pp.11-15, 1997. halshs-02529313

**HAL Id: halshs-02529313**

**<https://shs.hal.science/halshs-02529313>**

Submitted on 2 Apr 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'Éducation nationale, acteur du développement local

Gérard-François Dumont

Aborder le thème de la dimension territoriale suppose d'observer l'impact du phénomène de la mondialisation sur l'environnement et sur le développement économique local.

Quand elle est perçue comme la globalisation des marchés, la mondialisation revêt un caractère essentiellement économique ; elle est favorisée par l'essor des nouvelles technologies de communication et la forte propension des entreprises à élargir la sphère géographique de leurs activités.

Pourtant, c'est une volonté politique qui, dans les années 60 aux Etats-Unis, fait le nid de la mondialisation : le Président Kennedy cherche alors à renforcer le commerce international américain par la pénétration plus organisée des marchés mondiaux.

Parallèlement, en Europe, on assiste à la construction du marché commun. La démarche incite par la suite plusieurs autres pays du monde à rassembler leurs forces économiques au sein d'organisations comme l'ASEAN ou le MERCOSUR.

La régionalisation économique est bien le résultat d'une volonté politique. Dès lors, la compétitivité mondiale inter-entreprises se double d'une compétitivité mondiale entre les Etats.

## Mondialisation et dynamique des territoires

La compétitivité mondiale produit des résonances importantes sur l'aménagement du territoire : dans de multiples cas, l'implantation d'une entreprise ne relève désormais plus d'une stratégie nationale (implantation en province ou en région parisienne) mais plutôt d'une stratégie internationale (implantation en France ou à l'étranger).

Cette mondialisation confère une autonomie renforcée au monde économique au regard de l'Etat politique qui voit sa démocratie affaiblie, tandis que celle des territoires, au niveau local des bassins de vie, s'en trouve davantage accrue.

C'est dans ce nouveau contexte international, régi par la loi du marché que le territoire doit désormais planifier son

développement. Son degré d'attractivité, sa capacité à remplir des fonctions jugées utiles par les pays étrangers sont autant d'éléments qui présagent de son évolution future et de son rayonnement extra-territorial.

Dans cette perspective, seules les grandes métropoles semblent disposer des moyens financiers, économiques et infrastructurels pour relever le défi de la nécessaire attractivité sur l'espace mondial. Pourtant, les autres territoires, ceux qui ne possèdent pas ces ressources métropolitaines, ont tout à gagner à faire valoir leur patrimoine humain et culturel, et à déployer leurs atouts en matière de formation pour séduire les entreprises.

Dans la course à la compétitivité, la seule attractivité économique ne suffit plus : le patrimoine culturel et le capital de formation d'un territoire peuvent être, eux aussi, des vecteurs de croissance.

### **Des acteurs pluriels engagés dans les enjeux de la formation**

Sous l'effet de réformes politiques (décentralisation, déconcentration), nous sommes passés d'un acteur unique du territoire - l'Etat qui pensait pouvoir seul organiser l'aménagement du territoire - à une pluralité d'acteurs.

Le territoire réunit désormais des acteurs locaux et des acteurs du local.

Suivant leur identité et leurs caractéristiques respectives, les acteurs locaux impriment à l'avenir économique du territoire une portée différente.

Les entreprises du territoire : à la fois de grandes entreprises qui jouent un rôle de structuration, et de petites entreprises qui expriment des demandes parfois très pointues par rapport à la réalité locale. Par exemple, les entreprises de plasturgie dans les régions d'Oyonnax et d'Alençon.

Les familles : elles privilégient les formations générales quand bien même celles-ci ne servent pas toujours les besoins de l'insertion. C'est là que les établissements de formation ont un rôle à jouer pour faire évoluer les mentalités.

La sphère d'intervention des acteurs du local ne se limite pas au territoire concerné, mais leur responsabilité sur le bassin de vie est très grande.

Le département décide de l'implantation des collèges, la région quant à elle décide de l'implantation des lycées ; tous deux choisissent la commune d'implantation mais c'est la commune qui détermine le lieu réel où sera établi le lycée ou le collège, un choix qui revêt une importance significative au regard du développement local.

L'académie quant à elle répartit les ressources humaines sur les différents territoires de l'académie et décide des cartes de formation (en liaison avec les branches professionnelles). Les options retenues ont un impact direct sur le nombre d'élèves qui rejoignent le territoire, ou *a contrario* qui le quittent.

Le choix des formations devrait être le résultat d'un processus itératif de réflexion commune entre les acteurs locaux et les acteurs du local.

### **L'établissement de formation : un maillon essentiel du développement local**

En matière d'éducation-formation, le premier acteur du développement local sur un territoire, c'est le collège ou le lycée : depuis la loi d'orientation sur l'éducation de 1989, celui-ci est tenu de construire un projet d'établissement, en prise avec les réalités locales.

Les établissements publics locaux d'enseignement sont porteurs de ressources pour le développement local, pour les élèves et toute la population environnante.

Dans l'enceinte du bassin d'éducation et de formation, ils travaillent en commun - en liaison avec l'ensemble des acteurs locaux - pour résoudre les questions qui se posent à l'ensemble du réseau géographique concerné.

Alors que la logique financière qui sous-tend la mission

d'insertion a contraint au travail en commun, il est désormais essentiel que cette problématique engage la volonté et la motivation, celles de chacun des acteurs dans l'intérêt du développement local.

Parmi les objectifs de cette nouvelle concertation : l'instauration de relations plus étroites avec les entreprises du local, la diffusion plus large - en matière d'équipement - des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La contrepartie de l'autonomie de l'établissement, c'est sa capacité à avoir une démarche d'intercommunalité dans les contacts avec d'autres établissements scolaires.

Aussi est-il capital que l'éducation nationale favorise l'ouverture avec tous les acteurs afin de se rapprocher du monde économique, en particulier au regard de l'évolution des qualifications et des métiers. La création de nouveaux diplômes pour faciliter l'accès des jeunes à ces nouvelles compétences procède de l'adéquation de l'offre de formation à la demande,

### **L'éducation nationale, partenaire actif de la connaissance partagée du territoire et de son développement.**

Au cœur des missions assignées au système éducatif, réside le processus de transmission : transmission des connaissances générales aux enfants, mais également apport de connaissances propres à son éducation à la citoyenneté.

Dans le contexte de chômage croissant, l'éducation nationale se voit confier une mission nouvelle, celle d'apporter son concours à l'insertion professionnelle des élèves ; aussi le système éducatif est-il directement engagé dans le développement local.

Il s'agit pour lui de trouver des réponses adaptées aux besoins des entreprises. Cela suppose un déploiement des capacités des établissements scolaires à l'adaptation, la mobilité et la souplesse.

Dans le prolongement et l'esprit des lois de décentralisation et de déconcentration, l'éducation nationale devrait être capable d'intégrer une politique régionale et de bassin, et de participer à l'élaboration d'un plan d'action collectif avec les conseils régionaux, les élus et les parlementaires.

Il s'agit de parvenir, avec l'ensemble des acteurs locaux et des acteurs du local à une connaissance partagée du territoire. Car, face à la complexité du système de formation (filières, savoirs et métiers), personne ne détient la vérité, quelque soit son niveau hiérarchique.

Mettre en œuvre ces nouvelles orientations stratégiques suppose de développer le travail en équipe afin de faciliter, sur le territoire concerné, la mise en commun des compétences, les échanges réciproques d'informations et d'expériences.

De ce partenariat novateur découlent l'enrichissement accru de la réflexion collective et la concertation de tous les acteurs dans la prise de décision.

Le choix des formations à mettre en œuvre doit être producteur de territoire.

Face à cet enjeu, les acteurs de l'éducation nationale ont un rôle primordial à jouer : devenir des acteurs à part entière du développement local.

### **Gérard-François DUMONT**

*Recteur de l'Académie de Nice, Chancelier des Universités*

*Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne*

*Directeur de l'Institut de démographie politique et de l'Institut d'urbanisme et d'aménagement du territoire de Paris-Sorbonne.*

**Pour citer cette publication:  
To cite this version:**

Dumont, Gérard-François,  
« L'Éducation nationale, acteur du développement local »,  
dans : *Territoire, formation, développement*,  
Université d'été, Sophia-Antipolis, 1997, p. 11-15.